

**MAIRIE de FISLIS 68480****Circulaire Municipale - Mai 2023****Être toujours informé :**

Site Internet : Fislis.fr

Page Facebook : [https://www.facebook.com / Fislis](https://www.facebook.com/Fislis)

Application mobile : **PanneauPocket** Fislis

**Mairie :**

Horaires : mardi 10h – 12h jeudi 17h -19h

Tél. : 03.89.40.71.29      Email : [mairie@fislis.fr](mailto:mairie@fislis.fr)

**Recrutement d'un secrétaire de mairie :**

Notre secrétaire de mairie actuel Roland Schlier envisage de faire valoir ses droits à la retraite le 1er avril 2024. Aussi nous lançons un appel à candidature pour recruter une nouvelle personne. Pour une bonne transmission des informations et de l'expérience, nous recrutons à partir du 1er octobre 2023.

La synthèse de l'offre est visible sur le site [www.emploi-territorial.fr](http://www.emploi-territorial.fr)

Adresser vos candidatures à M. le maire ou sur le site pour le 11 juin 2023 au plus tard

**Quête pour la Ligue contre le Cancer**

La commune recherche toujours des volontaires pour renforcer l'équipe de quêteurs et ainsi se partager le travail par rues du village. N'hésitez pas à vous signaler en mairie.

**40 ème anniversaire de jumelage Fislis -Losse:**

Vous trouvez ci-joint le programme de la journée officielle du **dimanche 21 mai 2023** ainsi que le talon d'inscription pour le repas . Toute la population est la bienvenue pour cet évènement important dans la vie de la commune.

**Réserve communale de sécurité civile : suite**

Il s'agit de volontaires qui peuvent aider (informations, aide, accueil, nettoyage, etc ...) les agents communaux dans les situations de crise (inondations, accidents, etc ...) pour permettre aux secouristes et aux pompiers de se consacrer aux missions spécialisées. Cette réserve fonctionne sur la base du bénévolat et dans la limite de votre temps disponible, sans condition d'âge.

Suite à une 1ère rencontre d'information pour créer une équipe de volontaires, une nouvelle réunion d'information est prévue le lundi 26 juin 2023 à 20h à la mairie pour préciser les questions en suspend. Les personnes qui n'auraient pas pu participer à la 1ère réunion sont les bienvenues.